

États Financiers de

(Non vérifié)

DATACOM WIRELESS CORPORATION

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

États Financiers

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

États Financiers

| | |
|--|---|
| Bilans..... | 1 |
| États des résultats..... | 2 |
| États du déficit accumulé | 3 |
| États des flux de trésorerie | 4 |
| Notes afférentes aux états financiers..... | 5 |

DATACOM WIRELESS CORPORATION

Bilans

31 décembre 2007 et 2006

| | 2007 | 2006 |
|---|----------------------------|----------------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme: | | |
| Espèces et quasi-espèces | 484 584 \$ | 650 414 \$ |
| Débiteurs | 1 047 971 | 1 163 331 |
| Frais payés d'avances et dépôts | 229 943 | 183 171 |
| Stocks | 532 096 | 328 059 |
| Crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir | 500 000 | 660 000 |
| Tranche à court terme de l'investissement net dans un contrat de location-vente | 1 950 | 1 512 |
| | <u>2 796 544</u> | <u>2 986 487</u> |
| Immobilisations | 204 207 | 226 343 |
| Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement | - | 171 629 |
| | <u>3 000 751 \$</u> | <u>3 384 459 \$</u> |

Passif et insuffisance de l'avoir des actionnaires

| | | |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Passif court-terme: | | |
| Créditeurs et charge à payer | 1 127 217 \$ | 1 167 160 \$ |
| Revenus différés | 504 273 | 515 889 |
| Intérêts courus sur billet à ordre | 163 300 | 103 350 |
| Tranche à court terme des obligations découlant des contrats de location-acquisition | 18 915 | 18 559 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme (note 4) | 49 286 | 49 286 |
| | <u>1 862 991</u> | <u>1 854 244</u> |
| Obligations découlant des contrats de location-acquisition | 15 482 | 20 094 |
| Dette à long terme (note 4) | 1 928 702 | 1 684 732 |
| Actions privilégiées rachetables (note 5) | 22 324 850 | 21 963 488 |
| Insuffisance de l'avoir des actionnaires : | | |
| Capital-actions (note 6) | 89 | 89 |
| Déficit | -23 131 363 | -22 138 188 |
| | <u>-23 131 274</u> | <u>-22 138 099</u> |
| Événements postérieurs à la date du bilan (note 7) | | |
| | <u>3 000 751 \$</u> | <u>3 384 459 \$</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DATACOM WIRELESS CORPORATION

États des résultats

31 mars 2007 et 31 décembre 2006

| | 2007 | 2006 |
|--|----------------------|---------------------|
| Ventes | 1 662 919 \$ | 1 505 919 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 971 912 | 862 883 |
| Marge bénéficiaire brute | 691 007 | 643 036 |
| Dépenses (revenus) : | | |
| Recherche et développement | 255 441 | 207 812 |
| Exploitation | 156 351 | 124 917 |
| Ventes et marketing | 318 642 | 335 324 |
| Frais généraux et administratifs | 493 589 | 492 507 |
| Crédits d'impôt à la recherche et au développement | - 97 066 | - 60 000 |
| Dépréciation et amortissement | 28 443 | 38 587 |
| Frais financiers | 561 000 | 394 048 |
| | 1 716 400 | 1 533 195 |
| Perte nette | -1 025 393 \$ | - 890 159 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DATACOM WIRELESS CORPORATION

États du déficit accumulé

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

| | 2007 | 2006 |
|---|----------------------|----------------------|
| Déficit accumulé au début de la période | 22 138 188 \$ | 21 248 029 \$ |
| Adjustment due to the new accounting policies adopted regarding financial instruments (note 3) | - 32 218 | 0 |
| | 22 105 970 | 21 248 029 |
| Net loss | 1 025 393 | 890 159 |
| Déficit accumulé à la fin de la période | 23 131 363 \$ | 22 138 188 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

États des flux de trésorerie

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

| | 2007 | 2006 |
|---|---------------|--------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : | | |
| Perte nette | -1 025 393 \$ | - 890 159 \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissement des immobilisations | 28 443 | 38 169 |
| Amortissement des frais de financement reportés | - | 19 532 |
| Intérêts implicites sur actions privilégiées | 480 000 | 375 141 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | 32 503 | - 5 080 |
| | - 484 447 | - 462 397 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement : | | |
| Produits de l'émission des billets à ordre | 353 823 | - |
| Remboursement de la dette à long terme et des obligations découlant des contrats de location-acquisition | - 28 899 | - 4 189 |
| | 324 924 | - 4 189 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : | | |
| Acquisition d'immobilisations | - 6 307 | - 30 853 |
| | - 6 307 | - 30 853 |
| (Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces | - 165 830 | - 497 439 |
| Espèces et quasi-espèces au début de la période | 650 414 | 1 062 858 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de la période | 484 584 \$ | 565 419 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

Corporation Datacom Wireless (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Canada. La société est une entreprise de télématique offrant des services d'acquisition, de transmission, d'organisation, de distribution et d'intégration de données stratégiques dans plusieurs secteurs d'affaires, dont ceux du transport, de la gestion des stocks industriels et des services publics.

1. Mode de présentation:

Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ci-joints ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en fonction des conventions comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents de la société, sauf pour la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers présentés selon le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation », qui ont exigé une application prospective. Ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés n'incluent cependant pas l'ensemble de la divulgation requise par les principes comptables généralement reconnus du Canada et, par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés annuels et les notes de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Selon la nature de notre secteur d'activité, nos ventes sont sujettes à des fluctuations saisonnières. Historiquement, le premier trimestre de chaque année est le plus faible tandis que les ventes sont réparties plus également sur les autres trimestres.

2. Significant accounting policies:

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus et selon les conventions comptables décrites aux états financiers vérifiés du 31 décembre 2006. Pour de plus amples information, se reporter aux notes afférentes aux états financiers vérifiés du 31 décembre 2006.

3. Modifications de conventions comptables:

Aux termes de ces nouvelles normes, tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de négociation, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont inscrits au bilan consolidé et ils sont mesurés à la juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

3. Modifications de conventions comptables (suite):

coût après amortissement. L'évaluation ultérieure et la constatation des variations de la juste valeur des instruments financiers sont effectuées en fonction du classement initial de ces instruments. Les placements détenus à des fins de négociation sont mesurés à la juste valeur et tous les gains et les pertes sont comptabilisés au poste du résultat net dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit sorti du bilan.

Aux termes de ces normes, les instruments dérivés doivent être constatés à titre d'actifs ou de passifs mesurés à la juste valeur à moins qu'ils n'aient pas à être traités à titre de dérivés, comme une opération normale d'achat et de vente. Certains instruments financiers incorporés dans d'autres contrats doivent également être mesurés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont constatées dans le résultat à moins que certaines conditions de la comptabilité de couverture soient remplies, conditions selon lesquelles une entreprise doit documenter, désigner et évaluer en bonne et due forme l'efficacité des opérations qui font l'objet de la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture doivent être désignés à titre de « couverture des flux de trésorerie », lorsque l'élément couvert est un flux de trésorerie futur, ou comme « couverture de la juste valeur », lorsque l'élément couvert est un actif ou un passif comptabilisé. Les gains et les pertes non réalisés se rapportant à une couverture des flux de trésorerie sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu. Dans le cas d'une couverture de la juste valeur, l'instrument dérivé et l'élément couvert sont tous les deux inscrits à la juste valeur au bilan consolidé, et les gains et les pertes non réalisés découlant des deux éléments sont inscrits dans le résultat. Tout instrument dérivé qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture est évalué à la valeur du marché à la fin de chaque période, et les gains et les pertes sont inclus dans le résultat.

L'application de ces nouvelles normes doit être faite sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. Lors de l'application initiale, tout ajustement de la valeur comptable antérieure des actifs et passifs financiers existant doit être comptabilisé comme un redressement au solde d'ouverture du déficit ou du cumul des autres éléments du résultat étendu, en fonction du classement de ces actifs et passifs financiers. Au 1^{er} janvier 2007, la société a comptabilisé une réduction de 32,218 \$ au solde d'ouverture du déficit relativement aux actifs et passifs financiers. Par l'application de ces nouvelles normes comptables, nous avons réduit les frais de financement reporté de 171,629 \$ et les actions privilégiés rachetables de 203,847 \$.

Au 1^{er} janvier 2007, l'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence significative sur le bilan.

Les coûts de transactions pour les instruments financiers détenus pour des fins de transactions sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

4. Dette à long-terme:

| | 31 mars 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| Billets à ordre, garantis par l'ensemble des actifs, émis aux actionnaires en avril 2006 (812 985 \$), en août 2006 (748 529 \$) et en janvier 2007 (353,823 \$), portant intérêt au taux de 12 % composé mensuellement et payables au gré de chaque prêteur en actions privilégiées de catégorie C au taux d'une action de catégorie C par tranche de 0,2796 \$ d'intérêts ou en espèces. Ces billets à ordre sont respectivement remboursables au plus tard en avril 2009, en août 2009 et en janvier 2010. | 1 862 345 \$ ⁽¹⁾ | 1 561 514 \$ |
| Emprunt à terme, sans intérêt contracté auprès de Développement économique Canada, remboursable en versements semestriels de 24 643 \$ à compter d'octobre 2006 et échéant en avril | 115 643 \$ ⁽²⁾ | 172 504 |
| | 1 977 988 | 1 734 018 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 49 286 | 49 286 |
| | 1 928 702 \$ | 1 684 732 \$ |

(1): Représente le montant net des billets à ordres émises de 1 915 337 \$ moins les frais de financements reportés afférents de 52 992 \$.

(2): Ce montant représente la juste valeur marchande du prêt, calculé au taux d'intérêts effectif de 12%. Le solde du prêt, selon l'entente, s'élève à 147 861 \$ au 31 mars 2007.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

5. Actions privilégiées rachetables:

Les actions privilégiées de catégorie A sont assorties d'un droit de vote et participatives et elles ouvrent droit à un dividende au même titre que les actions privilégiées de catégorie C et les actions ordinaires dans le cas d'un dividende déclaré d'un montant maximal par action égal à celui d'un dividende versé sur une action privilégiée de catégorie B.

Les actions privilégiées de catégorie B sont assorties d'un droit de vote et participatives, elles sont d'un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et elles ouvrent droit à un dividende cumulatif et préférentiel de 8 % composé trimestriellement.

Les actions privilégiées de catégorie C sont assorties d'un droit de vote et participatives, elles sont d'un rang supérieur à celui des actions des catégories A et B et elles ouvrent droit à un dividende au même titre que les actions privilégiées de catégorie A et les actions ordinaires dans le cas d'un dividende déclaré d'un montant maximal par action égal à celui d'un dividende versé sur une action privilégiée de catégorie B.

Advenant une distribution de l'actif (« Distribution of Assets »), tel que ce terme est défini dans les statuts de la société, les actions privilégiées des catégories A, B et C sont respectivement rachetables aux prix établis de 1,27 \$ l'action, de 1,6118 \$ l'action et de 0,5592 \$ l'action. Si la contrepartie nette ou le produit net découlant de la distribution de l'actif aux actionnaires excède 30 millions de dollars, les prix établis des actions privilégiées des catégories B et C seront respectivement ramenés à 0,8059 \$ l'action et à 0,2796 \$ l'action.

Les actions des catégories A, B et C sont convertibles en actions ordinaires au gré de leur porteur ou automatiquement dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- a) immédiatement avant la clôture de tout appel public à l'épargne ou en même temps que celle-ci;
- b) à l'obtention du consentement écrit d'une majorité qualifiée, tel que ce terme est défini dans les statuts de la société;
- c) cinq jours après que le porteur d'actions privilégiées de catégorie C ait reçu un avis de la société mentionnant qu'il a omis de s'acquitter rapidement de son obligation de souscrire des actions privilégiées de catégorie C supplémentaires, conformément aux dispositions de l'article 3 de la convention de souscription.

Le prix de conversion des actions privilégiées des catégories A et B s'élève à 0,5970 \$, alors que celui des actions privilégiées de catégorie C est de 0,2796 \$.

Aux termes de la convention des actionnaires, les porteurs d'actions privilégiées des catégories A, B et C disposent d'une clause d'encaissement anticipé leur permettant de vendre à la société une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées au plus élevé de la juste valeur marchande ou d'un prix correspondant à 0,8059 \$ l'action privilégiée de catégorie A ou B et

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

à 0,2796 \$ l'action privilégiée de catégorie C, majoré d'un rendement annualisé de 8 %, composé trimestriellement dans les cas suivants :

- i) Après le 14 février 2010 :
 - si la société n'a pas réalisé d'appel public à l'épargne;
 - si aucun événement ayant un effet sur la trésorerie (« Liquidity Event »), tel que ce terme est défini dans la convention des actionnaires, n'est survenu.
- ii) en cas de défaut de paiement de la société, tel que ce terme est défini dans la convention des actionnaires.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

5. Actions privilégiées rachetables (suite):

| | 31 mars 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|---------------------|---------------------|
| Émises: | | |
| 6 698 000 actions privilégiées de catégorie A (y compris des intérêts implicites 2 025 739 \$, de 1 866 969 \$ en 2006) | 7 423 657 \$ | 7 264 887 \$ |
| 10 050 872 actions privilégiées de catégorie B (y compris des intérêts implicites de 2 755 287 \$, 2 523 124 \$ en 2006) | 10 855 286 | 10 623 123 |
| 12 804 014 actions privilégiées de catégorie C (y compris des intérêts implicites de 584 541 \$ et 495 474 \$ en 2006) | 4 164 545 | 4 075 478 |
| | <hr/> 22 443 488 | <hr/> 21 963 488 |
| Moins: | | |
| Frais de financement reportés (note 3) | (118 638) | — |
| | <hr/> 22 324 850 \$ | <hr/> 21 963 488 \$ |

Bons de souscription :

En 2003, la société a converti tous les bons de souscription existants déjà émis en 822 672 nouveaux bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A donnant le droit d'acquérir, au plus tard le 26 mars 2008, 822 672 de ces actions au prix d'exercice de 1,27 \$ l'action. Au 31 mars 2007, ces 822 672 bons de souscription étaient en circulation.

En 2006, la société a émis aux porteurs des billets à ordre un total de 11 169 625 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie C leur donnant le droit d'acquérir, au plus tard en août 2011, 11 169 625 de ces actions au prix d'exercice de 0,2796 \$ l'action. Au 31 mars 2007, ces 11 169 625 bons de souscription étaient en circulation.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

6. Capital-actions:

(a) Le capital-actions autorisé de la société se répartit comme suit:

Autorisé en nombre illimité, sans valeur nominale

| | 31 mars 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|-----------------|---------------------|
| 2 700 000 actions ordinaires (2 700 000 au 31 décembre 2006) | 89 \$ | 89 \$ |

(b) Options d'actions :

La société a constitué un régime d'options d'actions afin d'offrir des incitatifs à long terme, visant à attirer, à motiver et à fidéliser ses employés, ses dirigeants et ses administrateurs. Le régime d'options d'actions a été mis en place en 2005, et il remplace son prédécesseur, qui a été modifié et mise à jour en avril 2007 pour le rendre conforme aux pratiques et règles en matière de valeurs mobilières régissant les sociétés ouvertes.

Le prix d'exercice des options attribuées sera établi par le conseil d'administration à la date d'attribution, et il ne pourra être inférieur à la valeur marchande. Lors de chaque date anniversaire de l'attribution et ce, pour une période de trois ans, un tiers des droits sur les options sera acquis. Les droits sur ces options pourraient être acquis plus rapidement, sous réserve du respect de certaines conditions, si un événement ayant un effet sur la trésorerie (« Liquidity Event »), tel que ce terme est défini dans la convention des actionnaires, survenait. Les options attribuées viennent à échéance au plus tard sept ans après leur date d'attribution. Le régime d'options d'achat d'actions est administré par le conseil d'administration. Au terme de ce régime, le nombre d'options octroyés ne peut dépasser 10% du nombre global d'actions ordinaires en circulation émise et en circulation au moment de l'octroi. Ce dernier peut déterminer, suivant les modalités du régime, les conditions se rapportant à chaque option, notamment le nombre d'actions sous-jacentes à chaque option, le prix d'exercice et la date d'échéance de chaque option et la proportion de chaque option pouvant être exercée pendant sa durée. La durée d'une option attribuée après avril 2007 ne peut excéder 10 ans et sera généralement acquise sur une période de 3 ans. Toutes les options d'achat d'actions octroyées avant avril 2007 seront réputées pleinement acquises à la clôture de l'appel publique à l'épargne de la Société.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

6. Capital-actions (suite):

(b) Options d'actions (suite):

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des options d'actions aux termes du régime :

| | Nombre | Prix de levé moyen pondéré |
|------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| Solde au début de la période | 2 526 949 | 0.2796 \$ |
| Options octroyées | 504 000 | 0.2796 |
| Options annulées | (64 000) | 0.2796 |
| Solde à la fin de la période | 2 966 949 | 0.2796\$ |

Le tableau qui suit présente l'information relative aux options d'actions en cours au 31 mars 2007 :

| Options en cours | | | Options pouvant être exercées à la date du bilan |
|------------------|---|-------------------------------------|--|
| Nombre | Durée contractuelle moyenne pondérée restante à courir (années) | Prix de levé moyen pondéré | Nombre |
| 2 966 949 | 6.09 | 0.2796 \$ | 1 823 062 |

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

6. Capital-actions (suite):

(b) Options d'actions (suite):

La juste valeur de chacune des options octroyées a été estimée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation de la valeur des options de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

| | |
|--|--------|
| Taux d'intérêt sans risque | 3.99 % |
| Volatilité | – |
| Durée de vie prévue de l'option en années | 5 |
| Taux prévu du dividende | 0 % |
| Juste valeur moyenne pondérée de chaque option à la date d'attribution | – \$ |

(c) Perte par action:

| | 2007 | 2006 |
|--|----------------|--------------|
| Perte nette | (1 025 393) \$ | (890 159) \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 2 700 000 | 2 700 000 |
| Dilution ⁽¹⁾ : | | |
| Options d'achat d'actions des employés | – | – |
| Conversion d'actions privilégiées et de bons de souscription | – | – |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, compte tenu de la dilution | 2 700 000 | 2 700 000 |
| Perte de base et diluée par action | 0.38 \$ | 0.33 \$ |

⁽¹⁾ La perte diluée par action est la même que la perte de base par action, étant donné que la dilution entraîne une baisse de la perte par action.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

7. Événements postérieurs à la date du bilan :

Le 18 avril 2007, la société a adopté un régime d'options d'achat d'actions révisé (le « régime d'options d'achat d'actions ») qui a été ratifié et approuvé par une majorité spéciale de nos actionnaires le 25 avril 2007. Aux termes du régime d'options d'achat d'actions, le conseil d'administration peut attribuer des options incessibles visant l'acquisition d'actions ordinaires aux administrateurs, dirigeants, employés et experts-conseils de la société. Les options octroyées aux termes du régime d'options d'achat d'actions ont une durée maximale de 10 ans sous réserve d'une annulation anticipée dans certaines circonstances. Les options octroyées aux termes du régime d'options d'achat d'actions après la clôture du placement ne seront pas inférieures au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») le jour de la transaction qui précède la date de l'octroi. Aux termes du régime d'options d'achat d'actions, le nombre d'options octroyées ne peut dépasser 10 % du nombre global d'actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'octroi. Aucun titulaire d'options aux termes du régime d'options d'achat d'actions ne peut recevoir des options qui lui accordent le droit d'acheter plus de 5 % (2 % pour les experts-conseils) du total des actions ordinaires en circulation pendant une durée de 12 mois. Si le titulaire des options octroyées aux termes du régime d'options d'achat d'actions cesse d'être administrateur, dirigeant, employé ou expert-conseil, les options octroyées doivent être levées dans les 90 jours suivant le moment où le titulaire a cessé d'exercer sa fonction auprès de la société. Toutefois, si la cessation du mandat d'administrateur, du poste de dirigeant, de l'emploi ou de la convention de consultation s'est produite en raison du décès, les options peuvent être levées pendant une durée maximale d'un an à compter de la date de ce décès, sous réserve de la date d'expiration desdites options.

Le 18 avril 2007, le conseil d'administration a octroyé à M. Collins des d'options supplémentaires d'achat d'actions lui permettant d'acquérir 1 % du nombre total d'actions ordinaires à la clôture. Le conseil d'administration a approuvé un prêt qui sera consenti sans intérêt et deviendra exigible cinq ans à compter de la date du déboursé. Le prêt est garanti par un nantissement sur les actions ordinaires achetées et, en cas de défaut, notre recours se limite aux actions ordinaires ainsi nanties.

Le conseil d'administration a aussi approuvé l'octroi à M. Collins l'option d'acquérir 212 661 actions ordinaires représentant le nombre requis des actions ordinaires de la société afin que le total du nombre d'options détenus par M. Collins, à la date d'octroi, soit égal à 3 % du total de i) le nombre d'actions émises de la société sur une base de conversion plus ii) le total du nombre de bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie C devant être exercé pour appliquer contre tout montant dû en rapport avec les billets à ordre. Le prix par action sera de 0,2796 \$ et l'option sera acquise au deux tiers à la date d'octroi et au tiers le 19 février 2008.

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

7. Événements postérieurs à la date du bilan (suite):

Le 29 mai 2007, la société a conclu une convention de placement visant l'émission et la vente de 11 111 112 unités à un prix de 0,90 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et une moitié de bon de souscription d'achat d'action ordinaire. Le produit de placement que la société recouvrera sera de 8 706 255 \$, compte tenu des frais estimatifs de 1 293 746 \$.

De plus, la société a accordé aux preneurs fermes une option pour attribution excédentaire, pouvant être levée en tout ou en partie à tout moment pendant une période de 60 jours à compter de la date de la clôture du présent placement, pour acquérir 1 666 666 unités additionnelles à un prix de .90 \$ l'unité pour couvrir les attributions excédentaires et, s'il y a lieu, à des fins de stabilisation du marché.

Le 29 mai 2007, la société a déposé un prospectus en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec, pour un premier appel public à l'épargne qualifié, de ses actions et unités. Le prospectus prévoit qu'avant la finalisation de l'offre, la société va déposer des amendements aux statuts corporatifs pour :

- i) enlever les restrictions de transfert d'actions, l'interdiction reliée aux distributions d'actions au public et la limite du nombre d'actionnaires;
- ii) annuler toutes les catégories d'actions autorisées autres que les actions ordinaires; et
- iii) consolider toutes les actions ordinaires émises et en circulation, alors que toutes les trois actions ordinaires seront échangées pour une nouvelle action ordinaire.

Avant la clôture, les transactions suivantes sont attendues :

- i) 7 573 368 bons de souscription d'actions pour acquérir 7 573 368 actions privilégiées de catégorie C seront levés au prix de 0,2796 \$ par action pour un total de 2 117 514 \$. À la même date, le solde non levé de bons de souscription d'actions pour acquérir 6 127 179 des actions privilégiées de catégorie C;
- ii) Tous les montants dus relativement aux billets à ordre émis aux actionnaires, durant l'année 2006 et en janvier 2007 et garantis par l'ensemble des actifs, incluant tous les intérêts courus et non payés pour un montant total de 2 117 514 \$ (1 915 337 \$ en capital et 202 177 \$ en intérêt), seront appliqués contre le prix d'exercice des bons de souscription; et

DATAKOM WIRELESS CORPORATION

Notes afférentes aux états financiers
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois mois arrêtées les 31 mars 2007 et 2006

7. Événements postérieurs à la date du bilan (suite):

Avant la clôture, les transactions suivantes sont attendues (suite):

iii) L'entente entre actionnaires sera automatiquement résiliée et toutes les actions privilégiées de catégories C, B et A seront converties en actions ordinaires au taux de conversion suivants :

1,0000 action privilégiée de catégorie C pour 1 action ordinaire;

1,3499 action privilégiée de catégorie B pour 1 action ordinaire; et

1,3499 action privilégiée de catégorie A pour 1 action ordinaire.

Les statuts corporatifs prévoient aussi un dividende cumulatif et préférentiel sur les actions privilégiées de catégorie B. Au moment de conversion automatique des actions privilégiées de catégorie B en actions ordinaires, le dividende cumulatif et préférentiel non payé sur les actions privilégiées de catégorie B, lequel sera de 2 885 684 \$, sera aussi converti en 4 833 642 actions ordinaires, comme il est prévu dans les statuts corporatifs.